

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****25155626*****Déposé / Reçu le****03 DEC. 2025****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles****N° d'entreprise : 222 869 673****Nom****(en entier) : Sibelga****(en abrégé) :****Forme légale : Association intercommunale ayant pris la forme d'une société
coopérative****Adresse complète du siège : Quai des Usines 16, 1000 Bruxelles Belgique****Objet de l'acte : NOMINATIONS STATUTAIRES**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des associés tenue le mardi 17 juin 2025 à
Bruxelles, Quai des Usines 16.

7.-Nomination et fixation des émoluments du Commissaire-réviseur

Sur base de l'offre reçue et en fonction du prix et de l'expérience du candidat, il est proposé à l'Assemblée
générale de renouveler le mandat de la SRL Ernst et Young Réviseurs d'Entreprises pour une période de 3
ans expirant après la certification des comptes 2027 (A.G.O. de juin 2028) et la fixation de ses émoluments
pour la mission de base à 85.700€ indexés annuels (hors TVA et hors frais).

Décision**Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.****POUR EXTRAIT CONFORME****LE SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****Raphaël LEFERE**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/12/2025 - Annexes du Moniteur belge